

# La nature à l'ordre du jour des placements :

Une analyse des impacts et des  
dépendances du portefeuille

## Renseignements importants et avis de non-responsabilité

Le présent article est fourni à titre informatif seulement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans quelque territoire que ce soit. Il ne vise pas non plus à fournir des conseils sur les placements, les finances, les questions juridiques, la comptabilité, les impôts ou d'autres conseils, et il ne faut pas se fier aux renseignements qu'il contient ni y donner suite. Le destinataire du présent article est seul responsable de l'utilisation des renseignements qu'il contient, et ni Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et ses sociétés affiliées (NEI, nous, notre ou nos) ni aucun de ses employés ou représentants ne peuvent être tenus responsables des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation du présent article par le destinataire.

Les mesures sur la nature, les données et les autres renseignements contenus dans le présent article sont ou peuvent être fondés sur des hypothèses et des estimations, avec peu de documentation à l'appui. Nous n'avons pas vérifié ni évalué de façon indépendante les hypothèses qui sous-tendent les données que nous avons obtenues de tiers. De plus, les données pourraient être limitées sur le plan de la qualité ou de l'uniformité ou simplement ne pas être disponibles au moment de la création de l'article.

Le présent article vise à fournir des renseignements différents et plus détaillés que ceux qui doivent être inclus dans les rapports obligatoires sur les valeurs mobilières et les autres rapports réglementaires produits auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Bien que certaines questions abordées dans le présent article puissent être d'intérêt et d'importance pour nos parties prenantes, les termes « important » ou « significatif » ou les mots ou expressions semblables ne doivent pas être interprétés comme ayant la même signification que dans les lois sur les valeurs mobilières ou d'autres lois et règlements. Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour les renseignements ou les données du présent article.

### *Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives*

De temps à autre, NEI et ses sociétés affiliées font des déclarations prospectives écrites ou verbales au sens de certaines lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent article et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans d'autres rapports destinés à nos parties prenantes et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives contenues dans le présent article comprennent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à notre stratégie et à nos engagements liés à la nature ainsi qu'aux risques et aux occasions.

Ces déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « viser », « anticiper », « croire », « engager », « estimer », « s'attendre à », « attentes », « prévoir », « prédire », « objectif », « avoir l'intention de », « intention », « probable », « improbable », « but », « planifier », « compter », « projeter », « chercher à », « viser », « cible », d'expressions de même nature et de verbes au futur ou au conditionnel, comme « pourra », « pourrait », « devra », « devrait », « sera » et « serait ». Les déclarations prospectives ne sont ni des faits historiques ni des garanties de rendement futur. Elles nous obligent à faire des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes inhérents, ce qui donne lieu à la possibilité que ces déclarations ne se révèlent pas exactes. Nos résultats réels peuvent différer considérablement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Nous recommandons aux lecteurs de ne pas se fier à nos déclarations prospectives, car elles comportent de nombreux facteurs de risque, dont certains sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, le besoin de données robustes sur la nature et la normalisation des méthodes de mesure liées à la nature, notre capacité à recueillir et à vérifier des données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès des initiatives liées à la nature dans les délais prévus, le risque que les initiatives ne soient pas achevées ou qu'elles ne produisent pas les résultats attendus, la nécessité d'une participation et d'une action continues des différentes parties prenantes (y compris nos sous-conseillers, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les autres institutions financières, les entreprises et les particuliers), l'évolution des technologies et des comportements des consommateurs, les besoins énergétiques mondiaux, les efforts à l'échelle mondiale, y compris les mesures politiques liées à la nature, et le contexte juridique et réglementaire.

Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent article en fonction des renseignements dont nous disposions à ce moment. Sauf si la loi l'exige, NEI ou ses sociétés affiliées ne s'engagent pas à mettre à jour toute déclaration prospective, qu'elle soit écrite ou verbale, qui peut être faite de temps à autre par nous ou en notre nom, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

# Introduction

Il est plus que temps que les investisseurs prennent pleinement conscience du fait que l'activité humaine a eu des effets dévastateurs sur la planète et de graves conséquences sur la création — et la destruction — de valeur à long terme. Nous le voyons non seulement du point de vue des changements climatiques, mais aussi au sens plus large de la nature : les effets de la déforestation et des changements d'affectation des terres, de la pollution de l'eau, de la perturbation des habitats naturels et de l'extinction des espèces, et que dire des répercussions *inconnues* qui ne se sont pas encore manifestées. Il ne fait aucun doute que ces impacts n'iront qu'en se multipliant et en s'intensifiant, augmentant le risque systémique des portefeuilles de placement et réduisant de jour en jour les possibilités de diversification.

Les êtres humains dépendent de la nature à bien des égards : l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons, les vêtements, les abris, toutes sortes de biens physiques, les médicaments, l'énergie et l'électricité, et les activités récréatives et de loisirs. Le Forum économique mondial estime que plus de la moitié du produit intérieur brut mondial, soit environ 44 mille milliards de dollars américains<sup>1</sup>, est modérément ou fortement tributaire de la nature et de ses services<sup>2</sup>. Dans la plupart des cas, notre accès à ces biens et services est assuré par l'intermédiaire d'entreprises qui ont une double relation avec la nature. Certaines *dépendent* fortement de la nature, comme la production

alimentaire, alors que d'autres ont d'importants *impacts* sur celle-ci – l'industrie minière en serait un bon exemple. Bien des entreprises cadrent, dans une certaine mesure, dans les deux catégories, c'est le cas notamment d'une usine de pâtes et papiers ou du secteur agricole en général.

Les acteurs des secteurs privé et public s'entendent sur l'importance de la nature du point de vue des placements. Par exemple, muter l'intérêt des consommateurs en ce qui a trait à la santé et à l'empreinte écologique a permis de créer de nouvelles occasions d'affaires, comme une croissance des revenus pour les aliments biologiques et à base de plante<sup>3</sup>. Nous sommes aussi de plus en plus conscients de la relation entre la nature et le climat. Par exemple, la déforestation entraîne une perte de biodiversité et libère dans l'atmosphère du dioxyde de carbone capturé dans les arbres.

NEI a intégré de nombreux sujets touchant la nature dans ses activités d'engagement auprès des sociétés et son travail sur les politiques politiques, comme la biodiversité, la déforestation, les questions autochtones, la gestion des déchets, l'eau et la circularité. Plus le milieu des placements se concentrera sur ces sujets, entre autres, nous viserons à affiner notre approche, à mieux comprendre notre exposition et à atténuer les risques pour notre portefeuille.

<sup>1</sup> Tous les montants indiqués dans le présent document sont en dollars américains.

<sup>2</sup> <https://www.weforum.org/press/2020/01/half-of-world-s-gdp-moderately-or-highly-dependent-on-nature-says-new-report/> (en anglais).

<sup>3</sup> Dans son rapport ESG 2022, Loblaw a constaté une augmentation de 16 % des revenus pour les produits de marques contrôlées conçus pour répondre aux préférences nutritionnelles changeantes des consommateurs, qui comprennent des produits biologiques, sans gluten, à base de plantes, sans arachide et sans lactose. Le rapport est disponible ici : [https://dis-prod.assetful.loblaw.ca/content/dam/loblaw-companies-limited/creative-assets/loblaw-ca/responsibility-/LCL\\_2022%20ESG%20Report\\_FR.pdf](https://dis-prod.assetful.loblaw.ca/content/dam/loblaw-companies-limited/creative-assets/loblaw-ca/responsibility-/LCL_2022%20ESG%20Report_FR.pdf).

## Autrice principale

**Michela Gregory**  
Directrice,  
Investissement responsable

## Collaborateurs

**Mojgan Chapariha**  
Analyste, Gouvernance  
des votes par procuration,  
Investissement responsable

**Adelaide Chiu, CA, CPA, CFA**  
Vice-présidente, chef de  
l'investissement responsable

**Robert Arber**  
Gestionnaire principal, Rapports,  
Investissement responsable

Depuis 2022, nous avons communiqué avec des douzaines de sociétés en portefeuille pour comprendre comment elles évaluaient leur relation avec la nature<sup>4</sup>. Nous avons élaboré un cadre exclusif pour définir nos attentes, en particulier pour les secteurs ayant le plus d'impact sur la nature et qui dépendent le plus de celle-ci. Ainsi, nous saurons mieux identifier les risques et les occasions au sein de notre portefeuille et serons plus à même d'y répondre, tout en contribuant à notre travail sur les politiques. Notre cadre n'est pas statique : il est conçu pour s'adapter à l'évolution rapide de la conjoncture à mesure que de nouvelles lois entrent en vigueur et que les gouvernements cherchent à améliorer leurs politiques dans la foulée de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP 15)<sup>5</sup>, et que de nouvelles normes sur la production de rapport des sociétés sont élaborées et mises en œuvre.

## Le présent document compte trois parties

- **Partie 1** : Nous définissons les termes clés et expliquons pourquoi la nature est un facteur important pour les entreprises et les investisseurs.
- **Partie 2** : Nous présentons un aperçu de notre exposition aux secteurs ayant le plus d'impact sur la nature et qui dépendent le plus de celle-ci.
- **Partie 3** : Nous expliquons les composantes et le fonctionnement de notre cadre d'évaluation, puis nous communiquons nos conclusions préliminaires, en proposant des idées sur la suite des choses.

<sup>4</sup> Consultez notre Rapport d'actionnariat actif, T4 2022, <https://www.neiinvestments.com/content/dam/nei/docs/fr/responsible-investing/reports/NEI-Active-Ownership-Report-Q422-fr.pdf>, et notre article de mai 2023, S'engager sur la voie de la biodiversité, <https://www.placementsnei.com/points-de-vue/jeter-les-bases-d-une-proche-efficace.html>.

<sup>5</sup> Durant la COP 15, les gouvernements du monde entier ont négocié et adopté le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, <https://www.cbd.int/gbf>.

# Partie 1 : L'importance de la nature

Nature, biodiversité, capital naturel, services écosystémiques – que signifient ces mots? Et pourquoi sont-ils importants? La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)<sup>6</sup> fournit les définitions suivantes [traduction libre] :

**Nature** : le monde naturel, tout particulièrement les organismes vivants qui l'habitent<sup>7</sup>.

**Biodiversité** : la variabilité de l'ensemble des organismes vivants de toutes les sources, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques dont ils font partie<sup>8</sup>.

**Capital naturel** : le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (plantes, animaux, air, eau, sols, minéraux) qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes<sup>9</sup>.

**Services écosystémiques** : des services qui sont intrinsèques au fonctionnement de l'écosystème et qui procurent des avantages aux personnes, comme des services d'approvisionnement (nourriture et eau), des services de régulation (contrôle des inondations et des maladies) et des services culturels (loisirs et sentiment d'appartenance)<sup>10</sup>.

Au cours des dernières années, à mesure que nous avons accru le rôle de la nature dans la création de valeur à long terme, les conséquences financières sont devenues beaucoup plus manifestes. En 2020, la perte de biodiversité a été reconnue pour la première fois comme l'un des cinq principaux risques dans le *Global Risks Report*<sup>11</sup> du Forum économique mondial, selon lequel presque toutes les entreprises dépendent du capital naturel et des services écosystémiques dans une certaine mesure, les dépendances étant intégrées à l'échelle des chaînes de valeur. À eux seuls, les

services écosystémiques, y compris la production de bois d'œuvre, la pollinisation des cultures, la filtration de l'eau, la décomposition des déchets et la réglementation climatique, comptent pour environ 125 mille milliards de dollars chaque année<sup>12</sup>. Afin d'offrir une valeur durable à long terme à nos clients, nous devons être sensibilisés aux risques et aux occasions qui découlent de la façon dont les sociétés de notre portefeuille interagissent avec la nature.

## L'impact des entreprises sur la nature et leur dépendance à l'égard de celle-ci

Afin d'évaluer le rendement des entreprises sur les enjeux liés à la nature, les investisseurs ont besoin de renseignements comparables et de grande qualité. Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD) comble cette lacune en élaborant un cadre de divulgation normalisé, qui s'appuie en grande partie sur le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat, dont les assises sont mieux établies. Le TNFD fait référence à cinq facteurs de changement de la nature, tels qu'ils ont été définis pour la première fois par l'IPBES<sup>13</sup> :

1. les changements climatiques
2. les changements d'affectation des terres, des eaux douces et des océans
3. l'utilisation et la reconstitution des ressources
4. la pollution et la dépollution
5. l'introduction et l'élimination d'espèces exotiques envahissantes

<sup>6</sup> IPBES est un organisme intergouvernemental indépendant qui travaille à l'élaboration de politiques sur la biodiversité et les services écosystémiques. <https://www.ipbes.net/about> (en anglais).

<sup>7</sup> IPBES : <https://www.ipbes.net/glossary/nature> (en anglais). <sup>8</sup> IPBES : <https://www.ipbes.net/glossary-tag/biodiversity> (en anglais).

<sup>9</sup> IPBES : <https://www.ipbes.net/glossary-tag/natural-capital> (en anglais). <sup>10</sup> IPBES : <https://www.ipbes.net/glossary-tag/ecosystem-service> (en anglais).

<sup>11</sup> Forum économique mondial (2020), *Nature Risk Rising : Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*, [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_New\\_Nature\\_Economy\\_Report\\_2020.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_New_Nature_Economy_Report_2020.pdf) (en anglais).

<sup>12</sup> Sustainalytics (2021), *Nature's Assets: Why Biodiversity is Good for Business*, <https://connect.sustainalytics.com/scs-ebook-natures-assets-why-biodiversity-is-good-for-business> (en anglais), citant Global Commission on the Economy and Climate (2014), *The New Climate Economy: Better Growth, Better Climate*, [https://newclimateeconomy.report/2014/wp-content/uploads/sites/2/2014/08/NCE-Global-Report\\_web.pdf](https://newclimateeconomy.report/2014/wp-content/uploads/sites/2/2014/08/NCE-Global-Report_web.pdf) (en anglais).

<sup>13</sup> Recommandations du TNFD à l'adresse : [https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Recommendations\\_of\\_the\\_Taskforce\\_on\\_Nature-related\\_Financial\\_Disclosures\\_September\\_2023.pdf?v=1695118661](https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Recommendations_of_the_Taskforce_on_Nature-related_Financial_Disclosures_September_2023.pdf?v=1695118661) (en anglais).

L'IPBES souligne aussi des facteurs indirects de changement. Ces facteurs sont influencés par les valeurs sociétales, la dynamique de la population, le commerce et l'innovation technologique<sup>14</sup>. Prenons la demande pour les véhicules électriques, qui a stimulé la demande pour certains métaux et matériaux, ou l'incidence de la population mondiale en croissance sur la demande de logements et d'aliments dans un contexte de crainte de déforestation. Ces réalités peuvent augmenter ou approfondir l'impact des activités commerciales sur la nature, ce qui devrait être considéré comme un élément important du processus de placement. Par exemple, une société qui serait en mesure de limiter son utilisation de matières premières par une approche plus circulaire axée sur la réduction, la réutilisation ou le recyclage pourrait voir ses ventes augmenter en raison de la hausse de la demande des consommateurs pour des biens écoresponsables, et réduirait par le fait même les risques réglementaires et d'atteinte à la réputation.

La dépendance des entreprises à la nature découle habituellement des services écosystémiques que la nature fournit. Le TNFD répertorie une série de services écosystémiques qui incluent l'approvisionnement en eau, la pollinisation, la réglementation sur la qualité des sols et la réglementation climatique à l'échelle mondiale, pour n'en nommer que quelques-uns. Peu importe le secteur dans lequel elles se trouvent, toutes les entreprises dépendent de la nature de différentes façons, certes, mais aussi de façons *semblables* qui ne sont peut-être pas aussi faciles à percevoir. Par exemple, l'industrie de la mode, les fabricants de semi-conducteurs, l'agriculture et le secteur minier ont tous besoin d'un approvisionnement fiable en eau pour leurs processus de production.

Les dépendances à la nature ont le potentiel d'être une source de risques et d'occasions pour les entreprises. Une entreprise qui exerce ses activités dans des régions aux prises avec un stress hydrique

considérable s'expose vraisemblablement à un risque accru de voir son approvisionnement en eau interrompu, ainsi qu'au risque d'avoir une relation tendue avec la collectivité qui dépend de la même source d'eau. Cela pourrait faire augmenter ses coûts d'exploitation ou nuire à sa réputation. En revanche, une telle entreprise pourrait gérer ces risques en investissant de façon à accroître l'efficacité de sa consommation d'eau et en accordant la priorité à des activités d'engagement efficaces auprès des communautés autochtones et d'autres groupes locaux. Le TNFD comprend un cadre pour classer ce type de risques et d'occasions<sup>15</sup>; ce sont ces éléments dont nous tenons compte lorsque nous évaluons les entreprises pour notre portefeuille.

## L'agriculture : un exemple des impacts et des dépendances

Comment une entreprise peut-elle déterminer l'impact qu'elle a sur la nature et/ou sa dépendance à celle-ci? Cela dépendra notamment de son modèle d'affaires, de ses processus de production et de l'emplacement de ses activités et de sa chaîne de valeur. Le TNFD recommande aux entreprises d'évaluer l'impact qu'elles ont sur la nature et leur dépendance à celle-ci et de communiquer leurs conclusions.

Prenons l'exemple de l'alimentation et de l'agriculture. Le Fonds mondial pour la nature souligne que le secteur agricole emploie plus d'un milliard de personnes et qu'il produit plus de 1 300 milliards de dollars en nourriture chaque année<sup>16</sup>. Les impacts de l'agriculture proviennent principalement des changements dans l'habitat (en particulier la déforestation) et de la pollution par les engrais et les pesticides<sup>17</sup>. Pourtant, la chaîne de valeur agricole est tributaire des terres mêmes qui peuvent être touchées par ses processus. L'IPBES souligne que la dégradation des terres a entraîné une réduction de productivité dans 23 % de la superficie terrestre

<sup>14</sup> IPBES (2019), *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Version 1), Zenodo, <https://doi.org/10.5281/zenodo.6417333> (en anglais).

<sup>15</sup> Conformément à la norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 31000 Management du risque, pages 32 à 36 du rapport de 2023 du TNFD, *Recommendations of the Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*, [https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Recommendations\\_of\\_the\\_Taskforce\\_on\\_Nature-related\\_Financial\\_Disclosures\\_September\\_2023.pdf?v=1695118661](https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Recommendations_of_the_Taskforce_on_Nature-related_Financial_Disclosures_September_2023.pdf?v=1695118661) (en anglais).

<sup>16</sup> <https://www.worldwildlife.org/industries/sustainable-agriculture> (en anglais).

<sup>17</sup> Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2014), *How Sectors Can Contribute to Sustainable Use and Conservation of Biodiversity – CBD Technical Series No. 79*, <https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-79-en.pdf> (en anglais).

mondiale, et que l'équivalent de 235 milliards de dollars à 577 milliards de dollars de la production annuelle de cultures à l'échelle planétaire est exposé aux risques liés à la perte de pollinisateurs<sup>18</sup>.

Les impacts et les dépendances propres à une entreprise dépendront de différents facteurs, dont sa position dans la chaîne de valeur. Par ses activités, un fabricant ou un détaillant de produits alimentaires ne prend pas part au changement d'affectation des terres en ce qui concerne la production de produits de base, mais il devra tenir compte des conséquences des activités de ses fournisseurs et des fournisseurs de ces derniers. Les fabricants et les détaillants de produits alimentaires peuvent aussi s'exposer à un risque d'atteinte à la réputation considérable lorsque leurs fournisseurs sont liés à des cas de déforestation. Par exemple, la société brésilienne JBS SA, la plus importante entreprise de transformation de viande au monde<sup>19</sup>, s'est retrouvée dans des controverses et des litiges liés à la déforestation qui pourraient exposer ses clients en aval à l'examen du public<sup>20</sup>.

Ces risques sont souvent exacerbés parce que la déforestation est tellement étroitement liée aux préoccupations en matière de droits de la personne, comme l'accaparement de terres et la violation des droits des communautés autochtones. La déforestation peut aussi empêcher une entreprise (ou un gouvernement dans son ensemble) d'atteindre ses cibles climatiques puisque les forêts sont des puits de carbone qui libèrent du dioxyde de carbone lorsqu'elles sont réduites ou détruites. Pour les fabricants et les détaillants de produits alimentaires, cela aurait une incidence sur leur capacité à atteindre les objectifs de réduction des émissions.

La législation progresse rapidement. Par exemple, l'Union européenne va de l'avant avec une proposition qui interdirait les importations de produits de base associés à la déforestation, en particulier l'huile de palme, le café, le cacao, le bœuf, le soya et le caoutchouc<sup>21</sup>. De telles interdictions pourraient limiter

l'accès des sociétés aux intrants et aux fournitures et se répercuter sur la production de revenus. Les sociétés s'exposent également à des sanctions, comme des amendes et la confiscation des produits. Les investisseurs doivent être conscients de ces risques pour la création de valeur durable à long terme.

## Les développements à l'échelle mondiale

L'atténuation du risque et la protection de la nature sont maintenant une priorité mondiale. Les négociations lors de la COP 15 ont mené à l'élaboration du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), qui a exhorté les gouvernements à protéger au moins 30 % de la planète et des écosystèmes dégradés d'ici 2030, et à stopper et inverser la perte de milieux naturels d'ici 2050. Les objectifs et cibles du GBF visent également le rôle du secteur privé dans la recherche de sources privées de capitaux pour mobiliser des financements liés à la biodiversité, et l'obligation pour les entreprises transnationales et les institutions financières de surveiller, d'évaluer et de divulguer les risques et les impacts sur la biodiversité découlant de leurs activités, portefeuilles et chaînes d'approvisionnement<sup>22</sup>.

Il y a également eu des avancées législatives au Royaume-Uni (U.K. Environment Act), dans l'Union européenne (règlement sur la déforestation de l'Union européenne) et aux États-Unis (Forest Act)<sup>23</sup>, de même que des développements au chapitre des cadres, des directives et des attentes liés à la nature. Comme nous en avons déjà discuté, le TNFD a lancé son cadre final; le Science Based Targets Network a énoncé ses premières directives afin d'établir des cibles fondées sur la science, d'autres suivront en 2024; et la Global Reporting Initiative a réalisé un examen de sa norme en matière de biodiversité. Nous sommes heureux de ces développements, qui devraient mener à des données plus utiles et comparables de la part des entreprises et nous permettre de mieux évaluer leur rendement.

<sup>18</sup> IPBES (2019), *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Version 1), Zenodo, <https://doi.org/10.5281/zenodo.6417333> (en anglais).

<sup>19</sup> <https://www.bnnbloomberg.ca/jbs-deforestation-risk-exposure-tops-meat-rank-study-shows-1.1995724> (en anglais).

<sup>20</sup> Consulter le <https://www.bnnbloomberg.ca/jbs-deforestation-risk-exposure-tops-meat-rank-study-shows-1.1995724>; <https://unearthed.greenpeace.org/2022/11/11/jbs-cattle-brazils-biggest-deforester-amazon/>; <https://apnews.com/article/brazil-deforestation-jbs-meatpackers-cattle-d393d5915a46e75009e2433b3de3cd33> (en anglais).

<sup>21</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32023R1115> (en anglais).

<sup>22</sup> ONU programme pour l'environnement, La COP 15 se termine par un accord historique sur la biodiversité, <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/la-cop15-se-termine-par-un-accord-historique-sur-la-biodiversite>; le GBF, surtout les objectifs 14, 15 et 19 : <https://www.cbd.int/article/cop15-cbd-press-release-final-19dec2022> (en anglais).

<sup>23</sup> Comme mentionné dans l'article de Global Canopy, <https://globalcanopy.org/insights/insight/for-the-first-time-halting-and-reversing-deforestation-makes-it-into-the-final-text-of-a-cop-deal/> (en anglais).

## Partie 2 : L'exposition du portefeuille

Nous avons effectué une première évaluation des impacts potentiels sur la nature et des dépendances potentielles à son égard au moyen d'un outil spécialisé appelé ENCORE : Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure<sup>24</sup>. ENCORE est particulièrement utile pour les institutions financières puisqu'il permet d'établir les impacts et les dépendances en fonction du secteur, du sous-secteur et du processus de production.

ENCORE ne tient pas compte du contexte de l'entreprise ou de l'entité et, pour éviter une double comptabilisation des impacts et des dépendances, ENCORE se concentre uniquement sur les impacts et les dépendances directs des processus de production dans un sous-secteur précis; il ne tient pas compte des impacts et des dépendances susceptibles d'exister en amont ou en aval dans la chaîne de valeur. Il s'agit d'une première étape pour déterminer où l'exposition pourrait être la plus prononcée, les notations étant fondées sur les impacts et/ou les dépendances *potentiels* et non réels.

Nous avons intégré les notations d'ENCORE au niveau du processus de production et avons ensuite appliqué une méthode de classement hiérarchique qualitative et quantitative sur mesure de l'impact ou de la dépendance de chaque placement. Nous utilisons cette analyse pour cibler les risques et les occasions au sein de notre portefeuille, et nous prévoyons intégrer celle-ci à notre processus décisionnel de placement. L'analyse a été effectuée sur les placements du portefeuille au 31 décembre 2022; elle visait des actions, des obligations de sociétés, des fiducies de placement immobilier et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Elle exclut les titres de créances souveraines.

À mesure que nous progressons dans notre analyse, nous nous concentrerons sur la gestion des risques et des occasions où les impacts et les dépendances sont les plus prononcés. Vraisemblablement, nous adapterons notre méthodologie au fil de l'élaboration de notre approche. La prochaine étape consistera à intégrer le contexte propre à l'entreprise dans l'analyse, en utilisant plusieurs fournisseurs de données. Nous élaborons actuellement cette analyse et espérons pouvoir vous communiquer nos conclusions à une date ultérieure.

### L'exposition aux secteurs ayant un impact élevé et très élevé sur la nature

ENCORE définit l'impact potentiel sur la nature en estimant 1) la fréquence de l'impact, 2) le temps qu'il faudra pour que l'impact se répercute sur la nature et 3) la gravité de l'impact<sup>25</sup>. Ensemble, ces trois facteurs permettent d'établir le classement de l'impact pour chaque processus de production. En appliquant la méthode d'évaluation des impacts ENCORE de différents processus de production à nos placements, nous sommes en mesure d'identifier ceux qui sont susceptibles d'avoir un impact élevé sur la nature.

Dans le tableau 1 ci-après, nous vous présentons quelques exemples d'impacts sur différents processus de production. Les processus de production tiennent compte du lien qui unit les activités commerciales à l'environnement, peu importe le secteur d'activité de l'entreprise. Ainsi, un même processus de production peut s'appliquer à différents sous-secteurs, et un sous-secteur peut utiliser plusieurs processus de production.

<sup>24</sup> ENCORE Partners (Global Canopy, Initiative de financement du PNUE et Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE), 2024. *ENCORE : Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure*. Téléchargé en octobre 2023, Cambridge, Royaume-Uni : ENCORE Partners. Disponible à l'adresse : <https://encorenature.org>. DOI : <https://doi.org/10.34892/dz3x-y059> (en anglais).

<sup>25</sup> <https://www.encorenature.org/en/data-and-methodology/materiality> (en anglais).

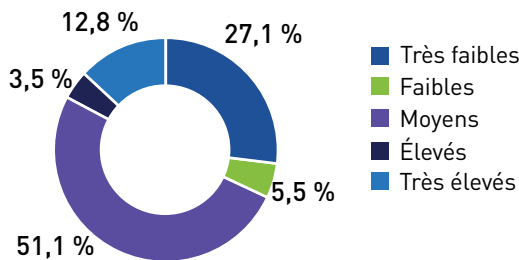


**Tableau 1 : Exemples de processus de production et impact sur la nature**

Sous-secteur	Processus de production	Facteurs d'impact (facteurs de perte de milieux naturels)	Classement	Description (tirée de la base de données ENCORE) [traduction libre]
Produits agricoles	Grandes cultures arables irriguées	Utilisation de l'écosystème terrestre	Impact très élevé	L'expansion des cultures arables irriguées a entraîné une modification accrue de l'habitat et la conversion des habitats naturels en terres cultivées.
Textiles/vêtements, accessoires et produits de luxe	Production de fibres naturelles	Utilisation de l'écosystème terrestre	Impact élevé	La production de fibres naturelles exige de vastes zones pour cultiver les fibres (p. ex., chanvre, coton). Il en résulte une modification de l'habitat et, dans certains cas, une perte de l'habitat naturel. La production de fibres naturelles nécessite une agriculture intensive, ce qui peut se répercuter sur les espèces et les écosystèmes dans la région environnante.
Crédit à la consommation	Services financiers	Déchets solides	Impact moyen	Les déchets sont produits par les bureaux et les centres de service, et le fait que les matériaux ne sont pas recyclés.
Câblodistribution et distribution par satellite	Installations de câbles et de satellites sur les terres	Utilisation de l'écosystème d'eau douce	Impact faible	La pose de câbles peut perturber et modifier temporairement l'habitat. Cet impact peut être permanent dans les habitats où le développement des espèces est lent.

Selon notre analyse, notre exposition aux impacts élevés et très élevés représentait 16,3 % de la valeur marchande de notre portefeuille à la fin de 2022, dont les impacts très élevés représentaient 12,8 %. La majorité des actifs avaient une exposition aux impacts très faibles, faibles et moyens (figure 1).

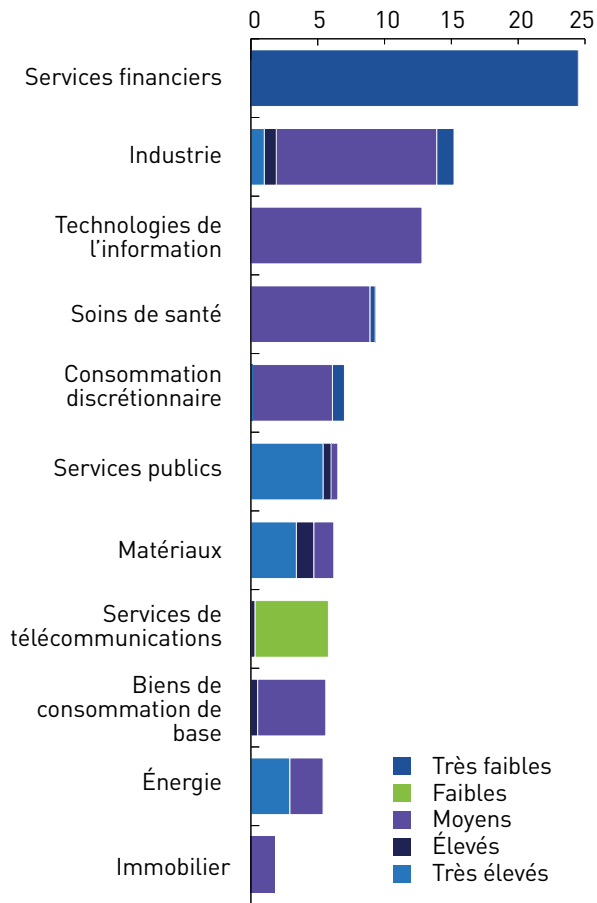
**Figure 1 : Valeur marchande du portefeuille selon les impacts sur la nature (% de l'actif sous gestion)**



La figure 2 présente la répartition sectorielle<sup>26</sup>. Les impacts élevés et très élevés étaient concentrés dans les secteurs des services publics, des matériaux, de l'énergie et de l'industrie. Dans l'ensemble, le secteur des services financiers représentait notre plus importante exposition sectorielle; toutefois, comparativement aux impacts des processus de production dans d'autres secteurs, l'impact cumulatif dans celui-ci a été relativement faible.

<sup>26</sup> Sources utilisées dans notre analyse pour l'établissement des secteurs et sous-secteurs : MSCI, FactSet, Institutional Shareholder Services, Bloomberg.

**Figure 2 :** Valeur marchande sectorielle selon les impacts sur la nature (% de l'actif sous gestion)



Le tableau 2 présente la répartition sectorielle de l'actif sous gestion de 16,3 % selon les classements d'impact élevé et très élevé. Nos trois plus importantes expositions se trouvent dans les secteurs des services publics, des matériaux et de l'énergie. Pour mettre les choses en contexte, certains sous-secteurs des services publics ont contribué à cette exposition, comme les services publics d'électricité et l'électricité renouvelable. L'exposition aux matériaux vient notamment des sous-secteurs comme les gaz industriels et les mines, tandis que celle de l'énergie découle de sous-secteurs comme l'exploration et la production pétrolières et gazières ainsi que du sous-secteur pétrolier et gazier intégré.

<sup>27</sup> <https://encorenature.org/en/data-and-methodology/materiality> (en anglais).

**Tableau 2 :** Valeur marchande sectorielle des impacts élevés et très élevés sur la nature

Secteur*	(% de l'actif sous gestion de 16,3 %)
Services publics	36,8 %
Matériaux	28,7 %
Énergie	17,7 %
Industrie	11,3 %
Biens de consommation de base	2,9 %
Services de télécommunications	1,6 %
Consommation discrétionnaire	0,9 %

\*Secteurs ayant une exposition supérieure à 1,0 %.

### L'exposition aux secteurs ayant une dépendance élevée et très élevée à l'égard de la nature

ENCORE définit l'importance des dépendances à la nature et à ses services écosystémiques en tenant compte de deux dimensions : 1) la perte de fonctionnalité dans le processus de production d'une entreprise si le service écosystémique devait être perturbé, et 2) la perte financière pertinente découlant de la perte de fonctionnalité dans le processus de production<sup>27</sup>. Comme dans le cas de l'analyse d'impact, l'analyse de dépendance vise à orienter les recherches plus poussées. Par exemple, nous pouvons chercher à comprendre les efforts que déploie une entreprise dans la chaîne de valeur agricole afin de réduire au minimum les perturbations qui pourraient découler d'une détérioration de la qualité du sol et se répercuteraient sur son processus de production ou sa chaîne de valeur, entraînant des pertes financières.

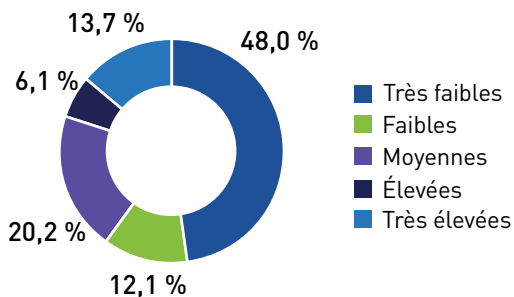
**Tableau 3 : Exemples de processus de production et dépendance à la nature**

Sous-secteur	Processus de production	Services écosystémiques	Classement	Description (tirée de la base de données ENCORE) [traduction libre]
Produits agricoles	Grandes cultures arables irriguées	Eaux souterraines	Dépendance très élevée	Le processus de production est extrêmement vulnérable aux perturbations. Le niveau de protection qu'assure le service écosystémique est essentiel et irremplaçable pour le processus de production.
Charbon et combustibles, aluminium, cuivre et autres**	Mines	Eaux souterraines	Dépendance élevée	Le service écosystémique est essentiel et irremplaçable dans le processus de production.
Distributeurs de technologies	Distribution	Protection contre les inondations et les tempêtes	Dépendance moyenne	La plupart du temps, la résilience du processus de production aux perturbations fait que celui-ci peut se dérouler même si le service écosystémique est partiellement perturbé (mais pas complètement).
Banques diversifiées	Services financiers	Stabilisation des sols et contrôle de l'érosion	Dépendance faible	La plupart du temps, la résilience du processus de production aux perturbations fait que celui-ci peut se dérouler même si le service écosystémique est complètement perturbé.

\*\*De nombreux sous-secteurs sont liés à ce processus de production. Parmi les autres sous-secteurs qui ne figurent pas dans le tableau, notons les métaux et mines diversifiés, l'or, les métaux précieux, les minéraux et l'argent.

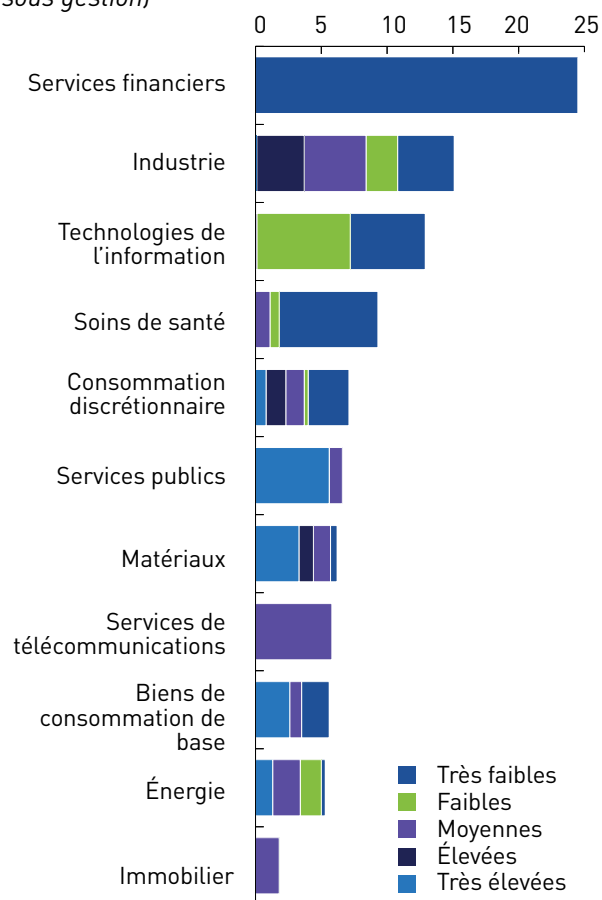
La figure 3 montre que notre exposition aux dépendances élevées et très élevées à l'égard de la nature représentait 19,8 % de la valeur marchande de notre portefeuille à la fin de 2022, dont les dépendances très élevées représentaient 13,7 %.

**Figure 3 : Valeur marchande du portefeuille selon les dépendances à l'égard de la nature (% de l'actif sous gestion)**



La figure 4 présente la répartition sectorielle. Tout comme pour notre analyse des impacts, même si notre plus importante exposition était dans le secteur des services financiers, les dépendances y sont considérées comme très faibles.

**Figure 4 :** Valeur marchande sectorielle selon les dépendances à l'égard de la nature (% de l'actif sous gestion)



**Tableau 4 :** Valeur marchande sectorielle des dépendances élevées et très élevées à l'égard de la nature

Secteur*	(% de l'actif sous gestion de 19,8 %)
Services publics	28,1 %
Matériaux	22,0 %
Industrie	18,8 %
Biens de consommation de base	13,0 %
Consommation discrétionnaire	11,3 %
Énergie	6,8 %

\*Secteur ayant une exposition supérieure à 1,0 %.

Le tableau 4 présente la répartition sectorielle de l'actif sous gestion de 19,8 % selon l'exposition aux dépendances élevées et très élevées. Nos trois plus importantes expositions se trouvent dans les secteurs des services publics, des matériaux et de l'industrie. Les sous-secteurs qui ont contribué à cette exposition dans les services publics comprennent les services publics d'électricité et l'électricité renouvelable. Comme ce fut le cas pour notre analyse d'impact, l'exposition aux matériaux vient de plusieurs sous-secteurs comme les gaz industriels et le papier et les produits chimiques. La plus importante exposition dans le secteur de l'industrie se trouve dans le sous-secteur de la machinerie agricole.

## Partie 3 : Le cadre

Notre cadre d'évaluation nous permet de normaliser notre approche à l'égard des enjeux liés à la nature au sein de notre portefeuille. Il est particulièrement utile pour définir nos attentes envers les sociétés qui ont un impact important sur la nature et/ou une dépendance considérable à l'égard de celle-ci. Il évoluera en fonction des attentes des parties prenantes, comme celles des investisseurs et des organismes mondiaux de normalisation, et à mesure que nous étofferons nos propres attentes concernant le rendement et la communication d'information des sociétés. Le cadre présente un sous-ensemble d'attentes visant spécifiquement la déforestation et qui s'inscrivent dans notre engagement à déployer tous les efforts possibles pour éliminer de notre portefeuille les produits de base de l'agriculture associés à la déforestation, dans le contexte de l'initiative Finance Sector Deforestation Action<sup>28</sup>. Par ailleurs, nous chercherons à relever nos attentes à l'égard d'autres aspects de la nature, en commençant par l'approvisionnement durable en eau.

Le cadre s'appuie sur trois données clés : notre propre évaluation des mesures et des pratiques exemplaires des entreprises, l'évolution des attentes mondiales et les attentes des engagements collaboratifs auxquels nous participons avec d'autres investisseurs.

**Rendement des entreprises** : notre évaluation du rendement des entreprises concernant les enjeux liés à la nature s'appuie sur notre connaissance du secteur ainsi que sur les recherches et les renseignements tirés des évaluations et des engagements auprès des sociétés. Nous encourageons les sociétés à mettre davantage l'accent sur la nature; à élaborer des politiques, des pratiques et des procédures plus robustes; à

améliorer la communication de l'information et la gestion du risque; à fixer des cibles; et à s'efforcer de réaliser des progrès à l'égard des défis sectoriels dans l'ensemble.

En 2022, nous avons lancé une campagne d'engagement auprès de 27 sociétés afin de comprendre leurs défis et les progrès qu'elles avaient réalisés dans l'évaluation des impacts sur la nature et des dépendances à l'égard de celle-ci, et de mettre en lumière les risques et les occasions que nous avons observés<sup>29</sup>. En 2023, nous avons réalisé une combinaison d'engagements individuels et collaboratifs auprès de 31 sociétés. En mai 2023, nous avons publié un article qui donnait un certain contexte sur les points de vue recueillis dans le cadre de ces engagements<sup>30</sup>.

**Développements à l'échelle mondiale** : les cibles mondiales établies dans le GBF Kunming-Montréal indiquent incontestablement que les investisseurs et les sociétés doivent évaluer les risques et les occasions liés à la nature et y réagir. La version 2023 du cadre du TNFD fera également en sorte que les sociétés produiront des rapports de meilleure qualité, qui serviront ensuite à notre prise de décisions de placement. À la suite des négociations qui ont mené au GBF Kunming-Montréal, l'International Sustainability Standards Board a indiqué que la nature sera un domaine d'intérêt dans le cadre de ses recherches sur la communication des risques et des occasions<sup>31</sup>, et la Global Reporting Initiative a récemment entrepris de mettre à jour sa norme en matière de biodiversité<sup>32</sup>. Nous nous attendons à ce que ces développements continus alimentent notre cadre de travail.

<sup>28</sup> <https://climatechampions.unfccc.int/system/nature-and-tackling-deforestation/> (en anglais).

<sup>29</sup> NEI, Rapport d'actionnariat actif du quatrième trimestre de 2022, <https://www.placementsnei.com/investissement-responsable/investissement-responsable-expertise/rapports/actionnariat-actif.html>.

<sup>30</sup> S'engager sur la voie de la biodiversité, <https://www.placementsnei.com/points-de-vue/jeter-les-bases-d-une-approche-efficace.html>.

<sup>31</sup> <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2024/04/issb-commence-research-projects-risks-opportunities-nature-human-capital/> (en anglais).

<sup>32</sup> Des versions préliminaires sur l'exposition initiale et la réexposition ont été rendues publiques aux fins de commentaires : <https://www.globalreporting.org/news/news-center/one-week-to-go-in-biodiversity-consultation/>, <https://www.globalreporting.org/media/dcdggnxf/item-07-gri-topic-standard-project-for-biodiversity-re-exposure-draft-of-disclosure-on-access-and-benefit-sharing.pdf> (en anglais).

### **Engagements collaboratifs avec d'autres**

**investisseurs** : la participation à des engagements collaboratifs et à des initiatives politiques fait partie de notre programme de gérance depuis longtemps. Comme nous collaborons avec des investisseurs qui partagent nos préoccupations à l'égard des défis liés à la nature, et avec le soutien d'organisations ayant une expertise dans ces domaines, nous œuvrons à l'établissement d'attentes communes. Par exemple, l'initiative Finance Sector Deforestation Action a publié des attentes d'investisseurs<sup>33</sup> qui inspirent nos propres attentes en matière de déforestation. Nous intégrons également les attentes énoncées par Nature Action 100<sup>34</sup>, une coalition d'investisseurs. L'initiative Valuing Water Finance de Ceres<sup>35</sup> est une autre collaboration influente et assortie d'attentes bien définies que nous examinons dans notre processus d'amélioration de notre cadre.

Nous avons conçu notre cadre pour tenir compte du besoin d'adaptabilité et de souplesse, et nous prévoyons apporter des changements au fil du temps. Les sociétés commencent tout juste à explorer la possibilité de produire des rapports conformes au TNFD et, bien que nous nous attendions à ce que la communication de l'information s'améliore, il reste à voir comment les sociétés s'adapteront pour répondre aux besoins des investisseurs en matière d'accès à de l'information de meilleure qualité et à quelle vitesse elles le feront.

Le cadre souligne les objectifs dans cinq domaines ou « piliers » de base, précisés dans le tableau 5. Les exemples sont présentés à titre indicatif seulement et ne sont pas exhaustifs. Ils ont guidé nos demandes auprès des sociétés dans le cadre de nos engagements individuels et collaboratifs dans le passé.

<sup>33</sup> <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/09/FSDA-Investor-expectations-of-companies-16.09.2022>

<sup>34</sup> <https://www.natureaction100.org/investor-expectations-for-companies/> (en anglais).

<sup>35</sup> <https://www.ceres.org/water/valuing-water-finance-initiative> (en anglais).

**Tableau 5 : Cadre d'évaluation de la nature**

	<b>Description</b>	<b>Exemples d'objectifs qui ont guidé les engagements passés</b>
<b>Politiques, engagements et cibles</b>	L'entreprise a mis en place des politiques, des engagements et des cibles fondées sur la science dans le but d'avoir un impact positif sur la nature, ou elle cherche à réduire ou à éliminer sa contribution aux principaux facteurs liés à la perte de milieux naturels, conformément aux objectifs généraux du GBF. Compte tenu des liens entre la nature et les droits de la personne, les politiques liées à la nature devraient être complétées par des politiques et des engagements en matière de droits de la personne visant à respecter les ayants droit, y compris les communautés autochtones (en reconnaissant le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause) et les travailleurs, et par un engagement à l'égard de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne <sup>36</sup> .	Prendre un engagement contre la déforestation et la conversion <sup>37</sup> .  Intégrer le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause aux engagements en matière de droits de la personne.
<b>Gouvernance</b>	L'entreprise fait preuve de transparence concernant la surveillance du conseil et le rôle de la direction à l'égard des enjeux liés à la nature. Cela comprend l'information sur la formation et l'expertise du conseil ainsi que le type et la fréquence des échanges d'information entre la direction et le conseil.	Divulguer l'approche de l'entreprise concernant la surveillance du conseil à l'égard des enjeux liés à la nature et de son expertise connexe.
<b>Évaluation</b>	L'entreprise a effectué une évaluation complète des impacts sur la nature et des dépendances à l'égard de celle-ci, ainsi que des risques et des occasions. Cette évaluation devrait couvrir les activités de l'entreprise et sa chaîne de valeur (le cas échéant), et préciser sa collaboration avec les fournisseurs et d'autres entités pour atteindre ses objectifs liés à la nature.	Effectuer une évaluation des impacts sur la nature et des dépendances à l'égard de celle-ci ainsi que des risques et des occasions présents dans les activités et la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise.  Effectuer une évaluation des risques liés à l'eau dans la chaîne d'exploitation et d'approvisionnement de l'entreprise.
<b>Mise en œuvre</b>	L'entreprise dispose d'un plan de mise en œuvre décrivant comment elle atteindra ses objectifs liés à la nature, y compris les efforts visant à atténuer les risques liés à la nature et à tirer parti des occasions. Le plan devrait préciser la façon dont elle s'acquittera de ses engagements en matière de droits de la personne en ce qui concerne la consultation des parties prenantes, les mécanismes de règlement des griefs et les processus de recours. Ce plan devrait être complété par des mesures et des cibles efficaces permettant d'établir et d'évaluer les progrès.	Veiller à ce que les fournisseurs soient encouragés à respecter les engagements liés à la nature et à ce qu'ils soient soutenus pour le faire.  Assurer un soutien aux petits exploitants agricoles dans la chaîne d'approvisionnement afin de respecter les engagements concernant la déforestation.
<b>Divulgation</b>	L'entreprise communique de l'information importante sur les quatre thèmes de base ci-dessus. Idéalement, cette divulgation serait complétée par des intentions (et des mesures ultérieures) visant à harmoniser la divulgation avec les normes mondiales respectées, comme celles du TNFD.	Divulguer l'approche de l'entreprise pour évaluer les impacts sur la nature et les dépendances à l'égard de celle-ci.

<sup>36</sup> La déclaration de NEI sur les droits de la personne se trouve dans notre Politique d'investissement responsable : <https://www.placementsnei.com/bin/nei/document?documentid=1e602e24-3b28-4452-a91a-28ff61389010&locale=fr>.

<sup>37</sup> Le cadre de responsabilisation définit la déforestation comme suit : La perte de milieux forestiers naturels découlant 1) de la conversion à l'agriculture ou à d'autres affectations non forestières; 2) de la conversion à une plantation; ou 3) d'une dégradation grave ou soutenue. La conversion est définie comme un changement d'un écosystème naturel à une autre affectation des terres ou un changement profond de la composition, de la structure ou de la fonction des espèces de l'écosystème naturel.

Même si nous croyons que les sociétés peuvent accomplir beaucoup de choses dans plusieurs thèmes de base, nous nous attendons à ce que, pour certaines d'entre elles, la mise en œuvre et la divulgation soient plus robustes *une fois* qu'elles auront pris certaines mesures clés en matière de politique, de gouvernance et d'évaluation. Par exemple, pour qu'une entreprise puisse prendre un engagement ferme à l'égard du changement, nous nous attendons à ce qu'elle ait fait des progrès importants dans l'évaluation de ses impacts et de ses dépendances et, par conséquent, qu'elle ait déjà une idée des risques et des occasions liés à la nature. C'est pourquoi nous avons défini des échéanciers internes pour les progrès que nous prévoyons dans ces cinq thèmes de base. D'autres versions et des améliorations seront nécessaires au fil du temps.

## Les attentes à l'égard de la déforestation

Nous avons créé un sous-cadre sur la déforestation afin de nous conformer à notre engagement actuel à cet égard, qui consiste à faire de notre mieux pour éliminer la déforestation causée par l'exploitation des produits de base de notre portefeuille d'ici 2025. Nos attentes visent les sociétés des sous-secteurs qui sont aux prises avec un risque élevé de déforestation, comme les produits agricoles, l'électricité renouvelable et les produits forestiers. Notre évaluation initiale s'appuie sur notre analyse ENCORE ainsi que sur les directives publiées par Ceres<sup>38</sup> et Global Canopy<sup>39</sup>. Nous ciblons tout particulièrement les produits de base à risque élevé comme l'huile de palme, le soya, le bœuf et les pâtes et papiers.

Notre évaluation s'appuie sur les attentes énoncées dans l'initiative Finance Sector Deforestation Action. Soulignons que les attentes en matière de droits de la personne sont un élément clé de nos attentes en matière de déforestation, compte tenu des problèmes importants qui lient actuellement ces éléments, comme le respect des terres de régime coutumier; le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause; et les droits des travailleurs et de la collectivité. Le cadre est également suffisamment souple pour y intégrer les données provenant de notre évaluation continue des progrès

réalisés par les sociétés et les secteurs. Par exemple, nous constatons qu'il n'est pas rare que les sociétés soient à différentes étapes de leurs engagements de zéro déforestation pour différents produits de base. Ainsi, une entreprise peut avoir accordé la priorité à l'évaluation du risque et aux efforts de traçabilité dans sa chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme, mais ne pas être aussi avancée dans l'évaluation du risque par rapport à d'autres produits de base qui posent un risque pour les forêts. Notre cadre nous permet de reconnaître les efforts considérables déployés jusqu'ici, tout en encourageant des progrès constants vers l'atteinte des objectifs globaux visant à éliminer la déforestation causée par l'exploitation des produits de base.

## Prochaines étapes

Notre cadre nous permet de cibler les domaines dans lesquels les entreprises de notre portefeuille peuvent prendre des mesures à l'égard des enjeux liés à la nature, et il appuie nos évaluations visant à déterminer l'admissibilité des placements. Nous espérons que les données publiées par les entreprises se bonifieront à plusieurs égards : soit du point de vue de leur disponibilité, de leur signification, de leur équivalence et de leur cohérence. À mesure que la fiabilité des données grandira, nous avons l'intention d'améliorer notre analyse en intégrant d'autres facteurs concernant l'emplacement des activités et des chaînes de valeur des entreprises. Il s'agit d'un élément important de toute évaluation rigoureuse des impacts sur la nature et des dépendances à l'égard de celle-ci.

Nous avons également commencé à utiliser le cadre comme point de référence pour la prise de décisions concernant le vote par procuration, ainsi que pour déterminer la priorité des activités d'engagement et des objectifs propres à l'entreprise. Nous continuerons d'évaluer comment nous pouvons utiliser le cadre pour accroître nos attentes à l'égard des entreprises et améliorer notre prise de décisions de placement.

<sup>38</sup> <https://www.ceres.org/resources/reports/investor-guide-deforestation-and-climate-change> (en anglais).

<sup>39</sup> <https://guidance.globalcanopy.org/roadmap/phase-1/> (en anglais).



# NEI

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.

24-04-610170F AODA